

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie
Châssis de camion
(Camion léger)

Marque
CHEVROLET

Désignation du type / Signe de reconnass.
3800 THRIFTMASTER
pneus simples

Bordereau-type
N° **578/B**

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 3800 " latéralement sur capot moteur et pneus simples
N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur longeron, vis-à-vis démarreur (sous le capot)
N° de moteur frappé A droite, sur carter moteur, entre démarreur et distributeur.
Constructeur du châssis General Motors Corp., Chevrolet Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.
Constructeur du moteur General Motors Corp., Chevrolet Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.

MOTEUR
Marque et type **CHEVROLET Thriftmaster**
Genre En ligne, s.en tête
Carburant Benzine
Nombre cyl. 6 Temps 4
Alésage. 88,898 mm.
Course 95,248 mm.
C.V.-Impôt 18,065
Cylindrée totale 3'547 cm³
C.V. frein 93,3
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique,
sur toutes les 4 roues
2. Frein A main : Mécanique (à câble)
sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE
Constructeur
Genre/Forme Exécution individuelle
Nombre de portes (cabine) 2
Nombre de places ass. Total 2-3
Avant 2-3 Milieu — Arrière —
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u>	1'010 kg.	662 kg.	1'672kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	1'583kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . <u>av. pneus simples</u>	kg.	kg.	3'255kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	—kg.
Charge utile	kg.	kg.	—kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			—kg.
Pneumatiques : Dimension	7.50 - 17 8 Ply		<u>simples</u> / 7.50-17
Capacité de charge (par pneu 1'050 kg.) par essieu	2'100 kg.	2'100 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **GALLAY**
 Feux de position **2**, dans cadandre radiateur
 Feux stop **1**, combiné
 Indicateurs de direction : Syst.
 Avertisseur **1**, électr.

*) Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuiller
 Feux rouges **1**, combiné
 Eclairage du N° de contr. **1**, combiné
 1) Emplacement —
 Essue-glace **2**, à dépression

DIMENSIONS

Voie { avant
 arrière }
 AV. 1'780 AR
 Largeur hors-tout 1'780 mm.
 Empattement 3'480 mm.
 Longueur hors-tout 5'670 mm.
 Hauteur (non chargé) cabine 1'960 mm.
 Garde au sol 220 mm.
 Porte à faux, arrière 1'190 mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche 15,80 m.
 Diamètre de braquage ext. droite 16,00 m.

Dim. Intérieures
 Longueur du pont de charge mm.
 Largeur du pont de charge mm.
 Hauteur intérieure mm.
 Haut. du pont dep. le sol mm.
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Phares : Dispositifs Gallay avec ampoule Bilux à cuiller sont montés à Biemme.
 **) Dimension y compris roue de réserve - Le support de la roue de réserve forme une prolongation du châssis de 200 mm. - Longueur totale sans roue de réserve avec support = 5'560 mm.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
 1) Indicateurs de direction : A monter en accord avec les prescriptions après montage de la carrosserie.
 2) Tuyau d'échappement : A diriger horizontalement et en droite ligne vers l'arrière jusqu'à l'ex-trémité du châssis.

Lieu et date de l'expertise-type

Biemme, le 4. 4. 1950

La commission d'expertises-types